



Renouvellement carte de séjour pour algérien

Par **maissa94**, le **22/09/2010** à **11:03**

Bonjour,

Voilà, je suis un peu perdue, j'avoue vis à vis de la situation complexe de mon fiancé.

Il est algérien, parti de l'Algérie à 5 ans, mais avait la carte de résidence espagnole jusqu'à aujourd'hui.

Avec sa famille, il sont venus vivre en france, une année, en 2000, puis sont repartis en espagne.

Aujourd'hui, mon fiancé est en france avec sa carte de résidence espagnole.

Il y a 2 semaines, il s'est fait contrôler par la police, et après ce contrôle, les policiers lui ont appris qu'il avait sa carte de séjour française depuis 2000.

Or, il n'avait que 12 ans en 2000, donc ne savait pas qu'il avait une carte de séjour, sachant qu'après son départ en espagne, il n'a jamais reçu son titre.

Aujourd'hui, la préfète lui demande de faire un renouvellement de carte de séjour, car elle expire en 2010. J'aimerais savoir comment cela se passe, sachant qu'il est dans leurs fichiers, mais qu'il n'a pas sa carte.

A l'époque de sa demande de carte en 2000, il était mineur.

Doit-il justifier d'un contrat de travail et de revenus pour renouveler sa carte??

Je suis désespérée par cette situation, je vous remercie de m'aider.